



Journées  
nationales  
portes ouvertes  
des lycées  
professionnels

## DÉVELOPPER LA FORMATION EN ALTERNANCE AVEC LES LYCÉES PROFESSIONNELS

Lycée professionnel Marcel Deprez  
Métiers de l'électricité et de l'électrotechnique

DOSSIER DE PRESSE  
Vendredi 29 janvier 2016



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

## Édito

**Le Gouvernement est engagé dans une politique active de développement de la formation en alternance**, par le biais de l'apprentissage mais aussi par le biais de l'enseignement professionnel.

**Apprentissage et enseignement professionnel, en effet, ne sont pas concurrents mais complémentaires** : dans un cas, le jeune choisit un métier précis et la formation est adaptée spécifiquement à ce métier ; dans l'autre cas, le jeune peut choisir un métier mais choisit plus souvent un secteur professionnel (électrotechnique, restauration...) et va s'orienter plus progressivement vers un métier précis. Dans les deux cas, le jeune est formé en alternance, entre cours théoriques, ou en atelier en établissement, et périodes passées en entreprise.

**Il y a 30 ans, sous la mandature de François Mitterrand, était créé le baccalauréat professionnel** pour répondre aux besoins de main d'œuvre de la France. Aujourd'hui, l'utilité du bac pro et de l'enseignement professionnel pour l'économie française reste d'actualité : la personne qui a réparé votre climatisation cet été ? Elle a été formée en lycée professionnel pour obtenir le CAP froid et climatisation. La personne qui aide vos parents âgés au quotidien ? Elle a été formée en lycée professionnel par le biais du baccalauréat professionnel d'accompagnement, de soins et de services à la personne. Ainsi, la France compte aujourd'hui 1 600 lycées professionnels qui forment chaque année près de 700 000 jeunes en alternance aux métiers professionnels d'ouvriers, de techniciens, d'employés dont le pays a besoin, tant dans le secteur industriel que le secteur tertiaire. Trois mois après leur sortie du système éducatif, 67 % des jeunes bacheliers professionnels sont en emploi (données Céreq- Enquête génération), les autres jeunes poursuivant, pour la plupart, leurs études vers le BTS.

**Lors de ses vœux aux acteurs économiques, le 18 janvier dernier, le Président de la République a tenu à rappeler le rôle que jouent les lycées professionnels** dans le développement de la formation en alternance : les lycéens professionnels qui souhaitent obtenir le baccalauréat professionnel passent en effet obligatoirement 22 semaines en entreprise. Le Président a annoncé, également, la création de nouvelles formations en alternance dans les lycées professionnels, correspondant aux métiers de demain, et correspondant à 1 000 postes d'enseignants dans l'éducation nationale. Ces métiers de demain, nous les connaissons grâce aux travaux de France Stratégie « les métiers en 2022 », qui identifie clairement les secteurs les plus porteurs en termes d'emploi dans les années à venir.

**Les journées nationales portes ouvertes des lycées professionnels**, que j'ai appelées de mes vœux et qui se tiennent aujourd'hui dans le cadre de la célébration des « 30 ans du bac pro », sont l'occasion de mettre en lumière le rôle des lycées professionnels pour l'insertion professionnelle des jeunes et dans l'économie française. Le lycée professionnel Marcel Deprez, qui forme aux métiers de l'électricité et de l'électrotechnique, en est une bonne illustration. Pour toutes ces raisons, j'aurai l'occasion d'annoncer, à l'issue de cette visite, les mesures qui seront mises en œuvre dès la rentrée 2016 dans les lycées professionnels, pour revaloriser la voie professionnelle et donner toutes les chances de réussite aux jeunes qui choisissent cette modalité de formation.

**Najat Vallaud-Belkacem**  
ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



## Sommaire

|                                                                                                                                                                                  |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Les lycées professionnels de l'éducation nationale,<br>un atout pour notre pays                                                                                                  | p. 4  |
| L'enseignement professionnel, vital pour l'économie française<br>et l'avenir professionnel des jeunes                                                                            | p. 5  |
| Les 30 ans du bac pro et les journées nationales portes ouvertes<br>des lycées professionnels, l'occasion de rappeler le rôle<br>de l'enseignement professionnel dans notre pays | p. 8  |
| De nouvelles mesures pour développer l'alternance<br>par le biais des lycées professionnels                                                                                      | p. 9  |
| Le lycée professionnel Marcel Deprez, centré sur les métiers<br>de l'électricité et de l'électrotechnique                                                                        | p. 12 |

## Les lycées professionnels de l'éducation nationale, un atout pour notre pays

- Secteur souvent méconnu du grand public, l'enseignement professionnel contribue à pourvoir notre pays en métiers professionnels dont il a besoin et est un pan important de l'action de l'État en matière d'éducation : 30,5 % des bacheliers le sont aujourd'hui via le baccalauréat professionnel (bac pro). Chaque année, près de 700 000 élèves passent par l'un des 1 600 lycées professionnels du pays pour se préparer à exercer dans le monde professionnel, en tant qu'artisan, dans une PME ou dans de grands groupes industriels ou tertiaires.
- Formation en alternance sous statut scolaire (statut d'élève, à la différence de l'apprentissage qui passe par un contrat de travail), l'enseignement professionnel forme les jeunes au plus près des réalités du monde professionnel, avec 22 semaines passées en entreprise tout au long de la scolarité.
- 37 campus des métiers et des qualifications sont spécialisés par filière économique (industries de la mer, numérique, design...) pour assurer à ces filières un vivier de recrutement adapté à leurs besoins.
- L'éducation nationale veille à faire évoluer les diplômes professionnels en permanence, en lien avec les représentants du monde professionnel, afin de répondre aux changements technologiques et économiques, notamment en intégrant les mutations liées aux enjeux du numérique, du développement durable et de la transition énergétique.
- L'année scolaire 2015/2016 est celle des 30 ans du baccalauréat professionnel. Cet anniversaire donne lieu à des manifestations tout au long de l'année avec les établissements et les partenaires.

## L'enseignement professionnel, vital pour l'économie française et l'avenir professionnel des jeunes

Que ce soit par le biais du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou le baccalauréat professionnel (bac pro), les lycées professionnels forment aux métiers d'ouvrier, de technicien, d'employé, de cadre et aux métiers du geste dont la France a besoin. Horloger-ère, chaudronnier-ère, technicien-ne d'usinage, vendeur-monteur-se en optique-lunetterie, convoyeur-se de fonds, médiateur-riche social-e, attaché-e commercial-e, esthéticien-ne, assistant-e de direction, etc, **autant de métiers auxquels l'éducation nationale forme chaque année par le biais de l'alternance, avec 22 semaines passées en entreprise au cours de leur scolarité pour les élèves qui passent un bac pro.**

Les lycées professionnels peuvent également accueillir des apprentis, au sein de centres de formation d'apprentis (CFA) directement gérés par le lycée, de sections d'apprentissage créées pour une seule formation qui répond à un besoin ponctuel, ou d'unités de formations par apprentissage gérant plusieurs formations d'un point de vue pédagogique pour le compte d'un CFA. Voie professionnelle et apprentissage sont complémentaires : ils correspondent à un projet et des besoins différents du jeune.

**L'enseignement professionnel forme par alternance à plus de 100 métiers, avec 18 filières professionnelles et 88 spécialités/diplômes.**

La voie professionnelle, c'est aussi une formation exigeante qui facilite l'insertion professionnelle des jeunes : 80,3 % de réussite au bac, 67 % de bacheliers pro qui sont en emploi 3 mois après leur bac. Et pour ceux qui le souhaitent, la possibilité de poursuivre des études supérieures, le plus souvent en BTS, mais aussi à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

### Des campus des métiers et des qualifications spécialisés par filière économique

Le Gouvernement met toute son énergie, depuis 2012, au service de la jeunesse et de son insertion sur le marché du travail. En 2012, le constat a été fait d'une nécessité de revaloriser l'enseignement professionnel et l'apprentissage, et de favoriser l'émergence de « pôles d'excellence » pour former à des métiers, sur un principe proche de celui des pôles de compétitivité. En 2013, le Gouvernement a créé les « campus des métiers et des qualifications », qui permettent de mettre en réseau dans une ville ou un bassin d'emploi, soit de manière virtuelle, soit sur un même site, tous les acteurs de l'enseignement spécialisé dans une filière professionnelle (design, tourisme, industries de la mer, etc).

Les campus des métiers et des qualifications sont créés par appel à projets de l'éducation nationale, qui sélectionne les meilleurs projets. Un campus peut être par exemple composé d'un lycée professionnel, d'un centre de formation des apprentis, d'une université, d'une école d'ingénieur et d'un laboratoire de recherche, tous spécialisés dans la même filière professionnelle.

Ces campus sont une chance pour les jeunes, une chance pour les entreprises et une chance pour les territoires.

Une chance pour les jeunes, parce qu'être formés au sein des pôles spécialisés que sont les campus, c'est un atout sur leur CV et encore plus de chances d'être recrutés.

Une chance pour les entreprises, parce que recruter un jeune formé dans un campus des métiers et des qualifications, c'est avoir la garantie que ce jeune a été bien formé.

Une chance pour les territoires et pour les villes qui peuvent ainsi choisir de se spécialiser dans un domaine pour rendre leur territoire plus attractif.

### **Le bac pro : un diplôme professionnel élaboré avec les branches professionnelles et les acteurs du monde économique**

Les diplômes professionnels, qu'il s'agisse du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), du baccalauréat professionnel (bac pro) ou du brevet de technicien supérieur (BTS), sont tous élaborés et régulièrement renouvelés en concertation avec les milieux professionnels, dans le cadre d'instances nationales appelées « commissions professionnelles consultatives » (CPC) : les branches professionnelles sont membres de ces commissions.

Il existe ainsi 14 commissions paritaires existantes organisées par grands secteurs professionnels. Elles rassemblent des employeurs et des salariés du secteur professionnel concerné, des personnes qualifiées et des représentants des pouvoirs publics (qui jouent un rôle de régulateur entre les différents intérêts économiques en présence et apportent leur expertise pédagogique sur la manière de transmettre au mieux les compétences professionnelles aux élèves). Ces commissions sont présidées alternativement par un employeur et un salarié du secteur professionnel concerné.

Aucun diplôme ne peut donc voir le jour, être renouvelé ou disparaître sans passer par l'avis de ces commissions et donc avoir tenu compte de l'avis des professionnels du secteur.

À titre d'exemples, les diplômes relatifs aux métiers du bois ont récemment été renouvelés. Les bacs pros relatifs aux secteurs du commerce et de la vente sont en train de l'être. Même si ce volet de son action est souvent méconnu du grand public, l'éducation nationale travaille en lien étroit avec le monde économique pour créer des diplômes adaptés aux besoins des entreprises et donner les meilleures chances d'insertion professionnelle aux jeunes dans des secteurs aussi variés que la métallurgie, la plasturgie, l'automobile, mais aussi la propreté, le commerce, l'accompagnement, le soin et les services à la personne, et bien d'autres encore.

Les propositions de création de diplômes professionnels émanent des branches professionnelles, voire des entreprises de certains secteurs, qui font valoir des besoins en qualification liés aux évolutions économiques et technologiques. Le rôle des partenaires sociaux – employeurs et salariés – est donc au cœur du processus d'élaboration des diplômes professionnels.

### **Des pôles de stages sur tout le territoire pour mettre les lycées professionnels en relation avec les entreprises**

Les 700 000 lycéens professionnels sont amenés à réaliser 22 semaines de stage en entreprise (stages appelés les « périodes de formation en milieu professionnel » ou PFMP) pendant leurs trois années de scolarité en lycée professionnel. Mais tous n'ont pas de réseau personnel, familial ou amical, leur permettant de trouver aisément un stage.

Les pôles de stages ont été créés à leur intention par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Réseau de ceux qui n'en n'ont pas, les pôles de stages sont constitués de personnes de l'éducation nationale et de volontaires en service civique. Ces personnes sont chargées de démarcher les entreprises du bassin d'emploi ou d'une filière professionnelle dans la région pour que l'éducation nationale dispose d'un réseau d'entreprises locales qui puissent être mobilisées lorsqu'un élève, malgré ses recherches, n'a pas trouvé de stage.

L'élève, avec l'aide de son établissement scolaire, peut alors se tourner vers le pôle de stages, qui l'aidera à trouver un stage.

Créés sur tout le territoire national à la rentrée dernière, 330 pôles de stages se déploient sur tout le territoire, dans chaque bassin d'éducation et de formation (correspondant le plus souvent au bassin d'emploi) ou par filière économique.

Pour assurer le succès de ce nouveau dispositif, la ministre a par ailleurs doté chaque pôle de 2 volontaires en service civique venant épauler les équipes et aider les jeunes à trouver un stage, soient 660 volontaires en service civique qui seront progressivement affectés aux pôles de stages en deux vagues de recrutement (janvier 2016 et septembre 2016).

## Les 30 ans du bac pro et les journées nationales portes ouvertes des lycées professionnels, l'occasion de rappeler le rôle de l'enseignement professionnel dans notre pays

Institué lors de l'année scolaire 1985/1986 sous la mandature de François Mitterrand, le baccalauréat professionnel est devenu en trente ans le premier diplôme de formation professionnelle initiale préparé en alternance école-entreprise. Aujourd'hui, 9 jeunes sur 10 passent leur bac pro en lycée professionnel (1 sur 10 en apprentissage), et 30,5 % des bacheliers le sont par l'intermédiaire du bac pro.

Les « 30 ans du bac pro » sont cette année l'occasion de célébrer toute l'année les réussites de l'enseignement professionnel.

**Un concours « vive le bac pro » est lancé à destination de tous les élèves des lycées professionnels**, pour permettre aux lycéens de parler eux-mêmes de leur passion et de leur formation. Il porte sur le thème « j'aime ce que je fais, je prépare le monde de demain, et je le montre ».

**Six Ambassadeurs des lycéens professionnels** ont également été désignés par le Gouvernement pour promouvoir l'enseignement professionnel tout au long de l'année, et plusieurs d'entre eux se déplacent ce vendredi 29 janvier dans d'autres lycées professionnels en France pour donner à voir au grand public ce que savent faire les jeunes qui ont choisi cette modalité de formation. Parce qu'ils croient en les jeunes qui ont choisi le lycée professionnel, le réalisateur de cinéma Lucas Belvaux, le photographe de renommée internationale Reza (par ailleurs président du concours de photographie Vive le bac pro »), la députée Colette Langlade, la présidente d'association Claudine Schellino, la championne du monde de judo Céline Lebrun et le père-fondateur du bac pro Daniel Bloch, ont ainsi tous accepté ce rôle d'ambassadeur.

Il est également proposé à tous les établissements volontaires d'organiser **une journée nationale portes ouvertes** des lycées professionnels le vendredi 29 janvier et/ou le samedi 30 janvier matin : animations, informations aux parents, futurs élèves et entreprises, interventions d'anciens élèves, démonstrations de savoir-faire, etc. Dans toute la France, de nombreux lycées professionnels feront la démonstration de l'exigence de leurs formations et des métiers auxquels ils forment.

L'année des 30 ans du bac pro s'achèvera **par une exposition à Paris, des savoir-faire et des compétences** développés par les lycées professionnels de tout le pays. Les campus des métiers et des qualifications pourront également mettre en lumière les réalisations propres à la filière économique dans laquelle ils sont spécialisés.

Toute l'année, les lycées professionnels sont par ailleurs invités à organiser des événements pour célébrer, avec leurs partenaires (conseils régionaux, entreprises, collèges avoisinants...), les 30 ans du bac pro.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives aux 30 ans du bac pro et la vidéo des Ambassadeurs des lycéens professionnels à l'adresse suivante :

**<http://www.education.gouv.fr/cid92466/le-bac-pro-fete-ses-ans.html>**

# De nouvelles mesures pour développer l'alternance par le biais des lycées professionnels

## L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, TOURNÉ VERS LES BESOINS DES PROFESSIONNELS ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

→ 500 formations nouvelles en alternance au sein des lycées professionnels, correspondant à 1 000 postes de professeurs de lycée professionnel, et ciblées sur les métiers de demain

Parce que l'éducation nationale, via les lycées professionnels, forme chaque année près de 700 000 jeunes à plus de 100 métiers, elle a une responsabilité, en lien avec les conseils régionaux qui déterminent les cartes de formation régionales : celle de s'assurer que les formations qu'elle délivre correspondent certes aux besoins des entreprises, mais aussi, à moyen et long terme, aux métiers qui créeront des emplois pour les jeunes.

Pour cette raison, à la rentrée 2017, le temps de procéder aux recrutements nécessaires d'enseignants spécialisés dans ces domaines, **l'éducation nationale créera de nouvelles formations dans les secteurs identifiés comme porteurs pour les jeunes**. Pour cela, elle s'appuiera au niveau national sur l'étude de France Stratégie « Les métiers en 2022 », et au niveau régional sur les études produites par les régions sur l'évolution et les mutations économiques à l'échelle territoriale.

**Calendrier** : rentrée 2017

→ **Création d'une semaine de préparation à l'arrivée en entreprise pour les lycéens professionnels avant le début de leur premier stage en entreprise**

Pour préparer les élèves de seconde professionnelle – qui n'ont pas encore fait de stage – aussi bien à ce que le monde professionnel attend d'eux qu'aux règles de santé et de sécurité indispensables dont ils auront besoin sur des métiers techniques pour bien débuter dans le métier, **une semaine de préparation à l'arrivée en entreprise sera créée dans les 1 600 lycées professionnels**. Concrètement, cette semaine pourra se dérouler en amont ou pendant la première semaine de stage, en petits groupes d'élèves, sur le site d'une entreprise ou dans l'établissement avec des chefs d'entreprise et des professeurs de lycée professionnel.

**Calendrier** : rentrée 2016

→ **Labellisation de 10 nouveaux campus des métiers et des qualifications, pour répondre aux besoins des entreprises de disposer de viviers de recrutement stables et de grande qualité**

Fonctionnant un peu sur le modèle des pôles de compétitivité dans le secteur économique, les campus des métiers des qualifications sont des **pôles d'excellence en matière de formation en alternance**, créés par le gouvernement en 2013 pour répondre aux besoins spécifiques de certains secteurs professionnels en matière de vivier de recrutement.

Ces campus suscitent l'intérêt croissant des entreprises et des territoires. Ils font travailler ensemble centres d'apprentissage et lycées professionnels. Ils créent **des viviers de recrutement stables et de qualité pour des secteurs vitaux pour la compétitivité française.**

Les nouveaux campus porteront ainsi sur des secteurs aussi variés que la production agroalimentaire (Auvergne), les métiers de la forêt et du bois (Aquitaine), le design et l'habitat (Haute-Loire), la transition énergétique (Hautes-Pyrénées), l'automobile et les mobilités du futur (Nord Franche-Comté), l'autonomie, la longévité et la santé (Nord - Pas-de-Calais), l'économie touristique (Paris Val d'Europe), la bioraffinerie végétale et la chimie durable (Picardie), la mécanique connectée (Savoie Mont-Blanc) et les agrosiences (Vaucluse).

Un nouvel appel à projets destiné à susciter l'émergence de nouveaux campus sera par ailleurs lancé au printemps 2016.

**Calendrier** : février 2016 (labellisation) et mars 2016 (nouvel appel à projets).

## **L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, REVALORISÉ AUPRÈS DES ENSEIGNANTS, DES JEUNES ET DE LEUR FAMILLE**

→ **Pour connaître dès le collège les possibilités offertes par la formation en apprentissage ou en lycée professionnel, création de jumelages entre les collèges, les lycées professionnels et les centres de formation d'apprentis (CFA)**

Qu'il s'agisse de l'apprentissage ou de l'enseignement professionnel, les formations en alternance ne bénéficient pas toujours d'une image positive dans l'opinion publique, auprès des jeunes et de leurs parents. Les enseignants de collège, eux-mêmes, n'ont pas toujours l'occasion de découvrir la pédagogie spécifique de l'enseignement professionnel et les parcours de réussite que les lycées professionnels peuvent offrir. L'enseignement professionnel reste encore largement perçu comme une voie d'orientation offerte aux élèves qui présentent des difficultés scolaires. Pourtant, un élève formé en plomberie pourra plus tard devenir salarié d'une PME puis choisir de créer sa propre entreprise et devenir ainsi chef d'entreprise. Un autre élève formé par un lycée professionnel de l'automobile pourra être recruté au niveau bac pro par de grands groupes industriels comme PSA Peugeot-Citroën ou Renault, puis bénéficier de la formation continue de l'entreprise pour monter progressivement en grade.

Ces possibilités et ces parcours de réussite restent trop souvent méconnus. Aussi, **dans le cadre du parcours Avenir** déjà généralisé à la rentrée dernière et permettant à chaque élève de découvrir le monde professionnel tout au long de sa scolarité au collège puis au lycée, **des jumelages seront également mis en place entre les collèges d'une part, et les lycées professionnels et les CFA d'autre part.** Visites de leurs établissements respectifs, activités sportives et culturelles en commun... Les établissements, leurs enseignants et leurs élèves auront ainsi l'occasion de mieux se connaître et de lever les freins à l'orientation vers l'enseignement professionnel.

**Calendrier** : rentrée 2016

→ Pour les jeunes qui choisissent la formation en lycée professionnel, possibilité de changer d'orientation jusqu'aux vacances de la Toussaint s'ils se sont trompés de secteur professionnel

La formation en alternance et notamment au sein des lycées professionnels souffre souvent du fait que les élèves hésitent à choisir un secteur professionnel donné alors qu'ils sont encore très jeunes : ils ont le sentiment qu'ils n'ont pas droit à l'erreur et que s'ils s'aperçoivent, après quelques semaines, que le secteur professionnel qu'ils ont choisi ne leur correspond pas, ils ne pourront pas changer d'avis.

Pour permettre une orientation choisie, sera créée dès la rentrée 2016 une **période de consolidation et de confirmation de l'orientation** pour tous les élèves qui entrent en seconde professionnelle et dans tous les lycées professionnels du pays.

Concrètement, un élève qui s'aperçoit qu'il s'est manifestement trompé d'orientation pourra, jusqu'aux vacances de la Toussaint, **à sa demande et sur proposition de l'équipe pédagogique de son lycée**, changer d'orientation. Il aura le choix entre choisir un autre secteur professionnel enseigné en alternance, une réorientation en lycée général ou en lycée technologique.

Dans toute la France, une nouvelle campagne d'affectation des élèves dans les lycées permettra ainsi de trouver des places à ces élèves dans d'autres établissements que ceux vers lesquels ils avaient été orientés.

**Calendrier** : rentrée 2016

→ Pour réussir l'intégration de l'élève en début de formation en alternance en lycée professionnel, création des journées d'accueil et d'intégration dans tous les lycées professionnels

Les premiers jours de formation en lycée professionnel sont souvent déterminants pour la poursuite de la scolarité : les élèves de seconde professionnelle, souvent encore très jeunes, découvrent non seulement leur nouvelle vie au lycée, mais en plus un secteur professionnel et une nouvelle forme de pédagogie : la formation en alternance.

Plusieurs lycées professionnels ont mis en place des **périodes d'accueil spécifiques au moment de l'arrivée en seconde** et en ont perçu les bénéfices pour les élèves.

Cette pratique sera donc généralisée, à la rentrée 2016, pour tous les élèves de seconde qui arrivent au lycée. Tous bénéficieront de **journées d'accueil et d'intégration d'une durée de 1 à 3 jours**, destinées à permettre aux jeunes de faire connaissance avec leur établissement, l'équipe pédagogique et les autres élèves.

**Calendrier** : rentrée 2016

## Le lycée professionnel Marcel Deprez, centré sur les métiers de l'électricité et de l'électrotechnique

Le lycée Marcel Deprez est spécialisé dans la formation en alternance aux métiers de l'**électrotechnique**, c'est-à-dire aux métiers qui se rapportent aux **applications pratiques de l'électricité**.

Ce lycée accueille environ 500 élèves, qui pour la plupart viennent des quartiers Est de Paris.

Les classes se répartissent de la manière suivante :

- **5 classes de seconde, première et terminale bac pro**, c'est-à-dire se formant en alternance (22 semaines en entreprise réparties sur les 3 années de scolarité) pour obtenir le diplôme du baccalauréat professionnel. Une fois leur diplôme en poche, ils pourront soit essayer de trouver directement un emploi dans les métiers de l'électricité, soit poursuivre leurs études, notamment en BTS ;
- **1 classe Ulis** (classe spécifique pour les élèves en situation de handicap) ;
- **2 classes de première et seconde année de CAP** (niveau de diplôme inférieur au bac pro, mais également préparé en alternance) ;
- **1 classe de mention complémentaire** en technologies et énergies renouvelables (la mention complémentaire est un diplôme national qui délivre une qualification spécialisée pour encore mieux s'insérer dans la vie active, pour les élèves qui ont déjà un premier diplôme professionnel).

Le lycée Marcel Deprez est aussi acteur dans la **formation continue des adultes**, avec 150 adultes qui se forment principalement par le biais d'un Greta (centre de formation continue de l'éducation nationale).

Le lycée Marcel Deprez a été rénové en 2006.

Sa bonne intégration dans le tissu urbain et sa position au centre de Paris, dans le quartier de Bastille, profite aux élèves par le biais **de sorties et de partenariats culturels** (résidence d'artistes, classe à projet artistique et culturel, classe média, partenariat avec le théâtre de la Bastille, partenariat avec l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique – Ircam, participation au Prix littéraire lycéen).

Depuis 3 ans, l'équipe pédagogique s'est fixée comme objectif de faire entrer le lycée et les élèves dans l'ère du numérique et s'engage dans des **projets innovants** : achat de 60 tablettes numériques et présence de tableaux numériques interactifs dans la plupart des salles de cours.

Les professeurs, en plus de la réussite de chaque élève, encouragent l'excellence en présentant et en préparant les bons et très bons élèves au **concours général des métiers**. Un élève de l'établissement a été finaliste en 2014.



**Contact presse**

01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE



**IMPRIM'VERT®**